

## Éducation sexuelle : « L'infiltration pédophile se fait sous nos yeux »



[Source : Epoch Times France]

Ariane Bilheran est philosophe, psychologue clinicienne et docteur en psychopathologie. Spécialisée dans l'étude de la psychopathologie du pouvoir, de la manipulation, de la perversion, de la paranoïa, du harcèlement et du totalitarisme, elle est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages et donne régulièrement des conférences en lien avec ces thématiques.

Ariane Bilheran est notamment l'auteur du livre « L'imposture des droits sexuels » dans lequel elle fait le bilan « des dérives déjà existantes en France, au travers de "l'éducation à la sexualité" » et décrypte les mécanismes pervers à l'œuvre dans le cadre de la transgression sexuelle des enfants et des adolescents.

Régis Brunod est pédiatre et pédopsychiatre, ancien chef de clinique à la faculté de médecine de Paris et ancien maître d'enseignement et de recherche à l'université de Lausanne. Au cours de sa carrière, il a été expert auprès des tribunaux dans le cadre d'affaires de pédocriminalité. Le Dr Brunod a écrit plusieurs ouvrages consacrés à la pédiatrie, dont « Préserver l'innocence des enfants » (éd. du Bien commun).

Lors de notre entretien, Ariane Bilheran et Régis Brunod ont notamment analysé les « Standards pour l'éducation sexuelle en Europe », un document publié en 2010 à l'initiative de l'OMS qui vise à définir « un cadre de référence pour les décideurs politiques, les autorités compétentes en matière d'éducation et de santé, et les spécialistes ».

Présentés comme « un plaidoyer pour l'instauration d'une éducation sexuelle holistique qui donne aux enfants et aux jeunes, filles et garçons, une information objective, scientifiquement correcte, sur tous les aspects de la sexualité et qui, parallèlement, les aide à s'approprier les compétences nécessaires pour agir en fonction des connaissances acquises », les Standards pour l'éducation sexuelle en Europe proposent une série de recommandations sur les enseignements à dispenser aux enfants dès le plus jeune âge dans le cadre de l'éducation à la sexualité, notamment en milieu scolaire.

Pour ce faire, le document fournit une matrice structurée en 6 groupes d'âge (0-4 an ; 4-6 ans ; 6-9 ans ; 9-12 ans ; 12-15 ans ; 15 ans et +) et en

8 catégories thématiques (corps humain et développement ; fertilité et reproduction ; sexualité ; émotions ; relations et styles de vie ; sexualité, santé et bien-être ; sexualité et droits ; déterminants sociaux et culturels de la sexualité).

Pendant notre entretien, Ariane Bilheran et Régis Brunod ont aussi analysé la « Déclaration internationale des droits sexuels » publiée en 2009 par la Fédération internationale pour le planning familial (IPPF) – une ONG qui collabore avec l’OMS ou l’Unicef et qui figure parmi les références présentées dans les Standards pour l’éducation sexuelle en Europe.

Ils se sont aussi interrogés sur l’influence des travaux de l’Institut Kinsey sur les recommandations présentées par l’OMS en matière d’éducation à la sexualité ainsi que sur la séduction exercée par ces théories dans le cadre des politiques publiques menées dans les domaines de l’éducation et de la santé.

Standards pour l’éducation sexuelle en Europe :

[https://www.sante-sexuelle.ch/assets/docs/Standards-OMS\\_fr.pdf](https://www.sante-sexuelle.ch/assets/docs/Standards-OMS_fr.pdf)

Déclaration des droits sexuels de l’IPPF :

[https://www.ippf.org/sites/default/files/ippf\\_sexual\\_rights\\_declaration\\_french.pdf](https://www.ippf.org/sites/default/files/ippf_sexual_rights_declaration_french.pdf)

- 00:00 Introduction
- 02:43 À qui s’adressent les Standards pour l’éducation sexuelle en Europe et la Déclaration internationale des droits sexuels ?
- 14:32 Dans quelle mesure les travaux d’Alfred Kinsey ont-ils influencé les questions liées à l’éducation à la sexualité ?
- 16:40 Quelle est la valeur scientifique des travaux sur lesquels l’OMS s’appuie dans le cadre des Standards pour l’éducation sexuelle ?
- 25:19 Comment s’explique l’influence des théories de l’Institut Kinsey sur l’OMS et certains professionnels de santé ?
- 35:26 Quelles sont les conséquences des enseignements recommandés pour les enfants ?
- 41:50 L’immixtion de l’État dans l’éducation à la sexualité est-elle acceptable ?
- 54:26 Les questions liées au genre et à l’identité sexuelle ont-elles leur place à l’école ? Les enfants disposent-ils des ressources nécessaires pour en appréhender les enjeux de manière libre et éclairée ?
- 01:00:37 Quels sont les risques des enseignements liés à la théorie du genre pour les enfants ?
- 01:03:11 Quelles conséquences pour les professionnels qui s’opposent aux recommandations de l’OMS en matière d’éducation sexuelle ?
- 01:09:04 En quoi la promotion des droits sexuels participe-t-elle du phénomène totalitaire ?
- 01:13:26 Conclusion

